



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Restauration du marais de Lavaltrie à l'aide d'espèces indigènes compétitrices à la suite du contrôle du roseau commun

Saint-Sulpice, le 1 octobre 2019 – Le comité ZIP des Seigneuries a le plaisir d'annoncer un important projet de restauration d'habitats de la faune comprenant la plantation d'espèces indigènes compétitrices pour le contrôle du roseau commun au marais Lavaltrie. Ce marais a été identifié comme étant un écosystème prioritaire pour la conservation de la biodiversité dans le sud de Lanaudière. En effet, les plantes exotiques envahissantes (PEE) modifient les rives du Saint-Laurent ce qui entraîne des pertes importantes de biodiversité. Le roseau commun forme de denses colonies qui modifient le paysage et l'habitat riverain. Un contrôle du roseau commun a été effectué par coupes répétées au cours de la saison de croissance, depuis les 6 dernières années. Ce projet vise donc la restauration du marais de Lavaltrie par la plantation d'espèces indigènes capables de faire compétition aux talles de roseau commun affaiblies et permettra de sensibiliser la population à l'importance de ce marais et des milieux similaires.

Ce volet du projet, s'étalant sur trois ans, consiste à caractériser les talles de roseau commun contrôlées depuis plusieurs années, à installer de la géomembrane ainsi qu'à effectuer une plantation d'espèces indigènes compétitrices, minimisant ainsi la reprise du roseau commun tout en restaurant le milieu. En effet, cette plantation permet d'augmenter la diversité végétale et fournit, entre autres, des aires d'alimentation pour les oiseaux ainsi que des supports de ponte pour les poissons. Un suivi des repousses sera effectué aux deux semaines durant les trois années suivantes. Un volet sensibilisation à l'importance des bandes riveraines et à la richesse du marais de Lavaltrie est également prévu afin de diffuser les connaissances et multiplier les initiatives de plantation et de contrôle du phragmite.

Ce projet, mené en partenariat avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, est rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Le projet bénéficie également d'un apport financier du programme Interactions communautaires,

du Fonds d'Action St-Laurent, de l'Administration portuaire de Montréal ainsi que de la Fondation de la Faune du Québec.

-30-

Le **Comité ZIP des Seigneuries** est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.



Renseignements :

Comité ZIP des Seigneuries

Cynthia Franci, chargée de projets

Tél. : 450 713-0887

Courriel : rprojets@zipseigneuries.com

Site Web : www.zipseigneuries.com